

### I - Utilisateurs :

Entreprises de propreté, personnels d'entretien, services généraux, gardiens d'immeubles...  
Services techniques, syndicats intercommunaux, entreprises de peinture et secteur de la marine et de la plaisance.



### II - Avantages produit :

- Dégraisse tous types de surfaces.
- Efficace dès 1 %.
  - Soluble en eau froide, chaude et eau de mer.
  - Non moussant, s'utilise en autolaveuse et nettoyeur haute pression.
- Apte au contact alimentaire après rinçage à l'eau potable.
- Produit conçu et fabriqué en France.

### III - Caractéristiques :

- Aspect : liquide visqueux opalescent
- Couleur : ambrée
- Odeur : Pin des Landes
- Masse volumique (20°C) : 1,015 g/cm<sup>3</sup>
- pH pur : 13
- pH dilué : 10-11 (base eau douce, TH 7,9°F)
- Contenance : 1 litre

### IV - Domaine d'utilisation :

Le **VRAI PROFESSIONNEL DÉGRAISSANT FORT** est particulièrement adapté aux secteurs alimentaires, industriels, collectifs et sportifs.

Sa formule très concentrée est soluble en eau chaude ou froide et également en eau de mer.

**Industries, collectivités** : nettoyage de tous types de surfaces, ciments, sols carrelés, peints, en résine... des ateliers, entrepôts, parties communes d'immeubles, containers, garages, stations-services, parkings...

**Alimentaires** : dégraissage des sols, surfaces, hottes, filtres à graisse, etc.

Apte au contact alimentaire après rinçage à l'eau potable (conforme à l'arrêté du 19/12/2013).

**Peintres professionnels** : lessivage des murs, panneaux, etc. et préparation avant peinture.

**Marine** : nettoyage de la cale au pont des bateaux professionnels ou de plaisance.



### V - Dosage et Mode d'emploi :

**Usage régulier** : manuel et machine (autolaveuse, groupe à pression, centrale de dosage) :

1 % à 5 % (80 ml à 400 ml pour 8 litres d'eau en fonction du degré d'encrassement).

Très actif en solution de trempage, laisser agir 5 min.

**Usage curatif** : dosage de 5 %, à pur sur les taches difficiles, les salissures incrustées ou les zones très encrassées.

**Utilisation à l'eau de mer** : 1 % à 3 % (80 ml à 240 ml pour 8 litres d'eau).

**Lessivage des murs avant peinture** : diluer 1 % à 5 % (80 ml à 400 ml pour 8 litres d'eau en fonction du degré de salissures).

Frotter légèrement puis rincer en essuyant avec une éponge.

### VI - Environnement et Sécurité :

- Conforme au règlement européen n°648/2004 relatif aux détergents : tensio-actifs facilement biodégradables selon la norme
- Emballage recyclable.
- Conforme à l'arrêté du 19/12/2013 relatif aux produits d'entretien destinés aux surfaces pouvant entrer en contact avec des denrées alimentaires (rinçage obligatoire).

### VII - Composition :

- 5 % ou plus, mais moins de 15 % : savon ; moins de 5 % : agents de surfaces non ioniques. Limonène.

### VIII - Précautions d'emploi :

Contient de l'alpha pinène. Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

Tenir hors de portée des enfants.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

#### **Instructions de premiers secours :**

**En cas de contact avec les yeux** : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Si l'irritation oculaire persiste** : consulter un médecin. En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon.

**En cas d'irritation ou d'éruption cutanée** : consulter un médecin.

**Dangereux.** Respecter les précautions d'emploi.

